

CONTRAT D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

LA FORMATION DROITS ET DEVOIRS DES PARENTS

Une journée pour permettre aux parents signataires
du Contrat d'Accueil et d'Intégration (C.A.I.) pour la famille de :



- ➔ veiller au respect de l'obligation scolaire pour leurs enfants de 6 à 16 ans,
- ➔ connaître leurs devoirs en matière d'autorité parentale,
- ➔ s'informer :
 - sur l'égalité entre les hommes et les femmes,
 - sur la protection des enfants et les principes régissant leur scolarité en France.